

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 3 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 3 octobre, à vingt-heure et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Pamplie, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Patrick PETORIN, Maire.

Présents : Patrick PETORIN, Alain GUILBOT, Muriel LIMOGES, Vincent LICOINE-GELIBERT, RICHARD Sandrine, RAYMOND Christian, FOUET Victor, LIMOGES Nicolas

excusé (e) : TALON Pascal, BOIZUMEAU Karine, FREJOU Julien

Secrétaire de séance : FOUET Victor

Monsieur Le Maire accueille les conseillers présents, puis il ouvre la séance. Le précédent compte-rendu du 29 août est adopté. Monsieur FOUET Victor est nommé secrétaire de séance.

1- Carte carburant délib 031-10-03-2022

Monsieur Le Maire explique aux conseillers, que la commune avait une carte de paiement pour le gasoil, étant donné que les horaires d'ouverture ont changé, nous demandons une carte de paiement 24h/24h, pour permettre à l'agent ou autres personnes concernées d'aller à la station.

Après en avoir délibéré le conseil vote à l'unanimité

2- Contrat téléphonie délib 032-10-03-2022

L'ancien agent communal avait en sa possession un téléphone portable, nous souhaitons résilier le contrat plus d'utilité, nous avons des frais de résiliation qui s'élèvent à 132€, VISTANDCOM nous enlèverait ses frais si nous renouvelons le contrat avec eux. L'abonnement mensuel coûterait 82.32€.

Après en avoir délibéré le conseil vote à l'unanimité

3- Gratuité salle des fêtes pour les associations délib 33-03-10-2022

Monsieur Le Maire et ses adjoints ont eu une discussion sur la location de la salle des fêtes, ils souhaiteraient mettre en place 2 gratuités par an de la salle des fêtes aux associations au lieu d'une gratuité par an.

Le chauffage resterait à la charge des associations

Après en avoir délibéré le conseil vote à l'unanimité

4- Entretien ménage mairie et salle des fêtes

Le contrat qui avait été fait avec l'AICM ne sera pas renouveler, Le Maire ayant eu un entretien avec Monsieur ALBERT Geoffrey, il a été convenu que Monsieur ALBERT fera le ménage 3h par semaine, ses heures de travail passent de 35h à 38h semaine, les 3heures supplémentaire seront des ARTT.

5- Questions diverses

Rattachement de Cours au RPI : suite au courrier de la mairie de Champdeniers, ils demandent une personne supplémentaire pour accompagner Monsieur le Maire lors des réunions de groupe de travail pour la rédaction de la nouvelle convention et l'analyse des chiffres servant à établir la participation de chacune de des communes au fonctionnement du RPI, les personnes de la commission scolaire : Monsieur FOUET Victor, Madame LIMOGES Muriel, Monsieur LIMOGES Nicolas feront un roulement entre eux suivant leurs disponibilités.

Randonnée VTT : départ d'ardin passe par Pamplie le dimanche 9 octobre 2022

Départ de Scieq passe par Pamplie le dimanche 23 octobre

Demande de subvention éclairage du foot : suite à la demande de subvention pour mettre des leds, la subvention n'est pas encore accordée, en cours de traitement

Départ secrétaire de Mairie : Madame ROY Maïté ne renouvellera pas son contrat fin octobre, départ sur une autre commune à temps plein

Repas du 11 novembre : comme l'année précédente gratuité du repas pour les plus de 65 ans habitant sur la commune, les conseillers seront invités, les époux(ses) et enfants devront payés leur part, le traiteur qui préparera les repas est Monsieur BARATON Jean-Pierre de la Chapelle Bâton

Réunion de remerciement le 21 octobre 2022 à la salle des fêtes

Remerciement des JA pour le prêt de la salle de réunion

Remerciement de l'APE Champdeniers-Pamplie pour la subvention

Eolienne : un échange à eu lieu entre Monsieur Le Maire et une médiatrice

Stéphanie LIEDOT : la commune a reçu une assignation devant le tribunal

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt-deux heure, et ont signé au registre les membres présents.

Le Président

Mr PÉTORIN

Le secrétaire

Mr. FOUET

Prochaine réunion le : **Lundi 7 novembre 2022**